



LE MARÉGRAPHE

13 rue d'Alet 35400 SAINT MALO



Juin 2025 – N° 64

Président : Jean-Claude LEBRET Courriel : contact@droitsdeciteassociation.fr

Editorial

Chers adhérentes et adhérents,

Bonjour à tous,

L'association Droits de Cité est toujours là et se porte bien.

Nous rappelons les fondamentaux de l'association Droits de Cité à savoir : La défense de notre quartier dans l'intérêt général, l'animation de ce dernier et la mise en valeur du patrimoine exceptionnel de la cité d'Alet.

Nous continuerons à apporter notre soutien aux différents acteurs qui animent plus largement Saint-Servan-sur-Mer,

Nous maintiendrons autant que possible nos liens avec les élus et les services de notre ville, dans le dialogue, l'échange et la réflexion afin de préserver notre cadre de vie.

Nous voulons insister sur le fait que la valorisation du patrimoine unique de notre quartier ne pourra se faire qu'avec le concours et le soutien de notre municipalité.

Nous remercions les adhérents qui ont renouvelé leur confiance à notre association.

Amicalement.

Jean-Claude LEBRET président

Un peu d'histoire

La libération Anniversaire de Saint-Servan Dimanche 8 août 1948

À lire le texte qui suit, nous pourrions penser à une invitation récente de l'Association Droits de Cité signée de son Président; il invite les Servannais à une manifestation !

Non ! pas d'amalgame, il s'agit ici d'une fête de la libération après la guerre afin de faire mémoire et de dire « plus jamais ».

Écoutons plutôt ce témoignage tiré des archives de la « paroisse » avec le style de l'époque.

« Pour la première fois depuis bien des années, le fort de de la cité construit par Vauban et enlaidi au ciment par les Allemands fut le théâtre d'une splendide manifestation patriotique et religieuse. Il est inutile de vous décrire le cadre grandiose, le paysage magnifique ; dans la cour intérieure une croix avait été dressée. Sur une terrasse bordée de fleurs, un autel aux lignes sobres avait été construit. Les couleurs américaines et Françaises flottaient côte à côte, comme avaient été ensemble à l'assaut de la citadelle, les soldats américains et les Français qui s'étaient faits leurs guides.

La tempête, qui la veille s'était abattue sur la région et avait donné de grandes appréhensions aux organisateurs, se calma et entre deux « grains », la messe put être célébrée avec toutes les splendeurs de la liturgie en présence d'une grande assistance, au premier rang de laquelle, au milieu des autorités municipales et militaires, on remarquait plusieurs officiers américains et en particulier le Major Easley, attaché d'ambassade, venu de Paris pour la circonstance. Un peloton de soldats américains et gardes mobiles rendaient les honneurs.

Au moment de l'homélie, Monsieur le Curé prit la parole et, après avoir remercié les organisateurs, a évoqué « cette antique cathédrale d'Aleth : berceau religieux de toute la région côtière » ... puis a livré un souvenir que les plus anciens reconnaîtront.

Le 9 août 1944 au matin, il se trouvait avec 4 autres personnes réfugiées près du grand catafalque dans le bas de l'église.

S'inquiétant du remue-ménage dans la rue, il décida d'aller au presbytère et revint presque aussitôt.

« Je n'ai pas pu traverser, un officier allemand m'en a empêché, mais c'est curieux, il m'a demandé si je parlais américain ».

Quelques grenades éclatèrent quelques instants après, dans l'église : il s'agissait d'un officier américain et c'était le premier. Ces grenades provoquèrent une terreur panique chez les soldats allemands qui devaient défendre le quartier et qui avaient perdu beaucoup de leur ardeur combative. Monsieur Qué-lais, professeur à l'école du Sacré Cœur, se souvint alors qu'il avait été prisonnier et il poussa des « He-raus » retentissants que comprirent très bien les Allemands qui levèrent les bras au ciel et se rendirent sans protester.

Pour revenir à la cérémonie, la « maîtrise » interpréta la messe de la délivrance de TH Dubois ; un puissant orchestre prêtait sa voix colorée et permit de remplacer les grandes orgues. Après la cérémonie et sous la direction de M Thiry, la musique municipale, et la maîtrise interprétèrent ensemble l'hymne national américain et la Marseillaise, prélude impressionnant à la minute de silence qui fut observée devant la plaque commémorative apposée sur le fort, pour garder le souvenir de ce brave, que fut M. Gaston Buy, journée du souvenir, qui rappela à ceux qui seraient tentés de l'oublier, les sacrifices héroïques qui marquèrent les journées d'août 1944 ».

Malgré le temps, cette commémoration a représenté pour Saint-Servan un succès et permis à tous de réaliser ce que **sera** : Aleth, Fort et Glacis quand la transformation en terrasse touristique et jardins aura été complètement exécutée. Un anonyme se préoccupait déjà de l'esthétique du site, de sa beauté, mais aussi de garder la mémoire. Tout un programme dont notre association se fait le défenseur.

Mais qui étaient les Buy : Gaston et Gaston-Marcel ? L'allée qui porte leurs noms se trouve *en contre-bas de la Cité*.

Les éléments qui suivent ont été recueillis sur le site du Pays malouin.

Gaston Buy est arrivé à St Malo avec son épouse Olga et son plus jeune fils Jacques en 1941. Il était batelier et amenait une péniche dans le bassin Bouvet.

Marcel les a rejoints En 1944. Il avait alors 18 ans. Le Père et le fils entrés en contact avec la résistance locale se sont mis au service des Américains quand ceux-ci sont arrivés dans Saint-Malo début août 44. Ils les ont guidés pour libérer la ville et vont participer au 2ème assaut sur la cité d'Aleth dans la nuit du 11 août. Gaston-Marcel sera tué comme de nombreux soldats américains. Son Père gravement blessé parviendra à s'en sortir et passera en Angleterre.

Maryannick CADORET

Assemblée générale

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29/03/2025

Notre association Droits de Cité s'est réunie en Assemblée Générale ordinaire le 29 mars 2025.

Avant d'ouvrir la séance, en tant que doyenne des membres du CA de Droits de Cité, Mireille Chollet rend hommage à Alice Launay pour l'ensemble de son œuvre au sein de Droits de Cité. Décédée le 28 mars 2025, elle était cofondatrice et secrétaire de l'association



L'association Droits de Cité, fière de ses 30 années d'existence, est une association attrayante, défendant son quartier, et toujours

à l'écoute des différents problèmes posés par ses habitants. Pour preuve l'association comptait 91 adhérents en 2024.

Bilan des actions 2024 :

- Participation à la fête du Parc de Bel-Air organisée par le Comité de Quartier de Saint-Servan.
- Participation au pardon de la mer le 07 juillet 2024.
Les bénévoles de Droits de Cité ont assuré la sécurité de cet évènement.
- Organisation du vide-greniers d'Alet le 15 septembre 2024.
Les bénéfices ont été mis en réserve pour financer le projet signalétique de la cathédrale d'Alet, projet en cours de développement.
- Remise d'un don de 400 € à l'Ehpad des Corbières pour l'achat d'une table de jardin.
- Poursuite de l'atelier couture tous les lundis.
Animé par Mme Marie-Hélène DESNOS et Martine JEHAN que nous remercions pour leur engagement; cet atelier réunit 40 participants.
- Le « MAREGRAPHE »
Deux numéros en 2024; nous remercions Maryannick, Claude et Pascal ainsi que tous ceux qui ont participé au bon déroulement de la publication.
- Site internet
Les adhérents sont invités à utiliser le site internet pour effectuer le paiement de l'adhésion .

Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

Certains membres quittent le conseil d'administration. S'il est toujours possible de trouver des bénévoles pour des activités ponctuelles il est cependant beaucoup plus difficile d'impliquer des personnes prêtes à s'investir à long terme dans l'organisation du quotidien, activité qui demande du temps et des compétences.

Les membres renouvelés sont les suivants :

Claude DESNOS Maryannick CADORET Claudine MAZURIER

Un nouveau membre rentre au CA : Geneviève-Marie du VAUFERRIER

Cotisation 2025 et 2026

2025 : Maintien de la cotisation à 12€ pour envoi par internet.

Supplément de 8€ pour les participants à l'atelier couture (CA du 15 février 2024).

En 2026, proposition de maintenir la cotisation à 12€.

Projets 2025

- Conférences : trouver de nouveaux animateurs et des thèmes pour 2025.
- Le MAREGRAPHE : prochain numéro après l'assemblée générale.
- Fête du Parc Bel Air le 18 mai 2025 organisée par le Comité de Quartier de Saint-Servan.
Stand de Droits de Cité pour présentation de l'association et ventes diverses.
Aide à la sécurité, recherche de 5 bénévoles pour aide à différents postes.
- Participation au Pardon de la mer le 06 juillet 2025, recherche de 5 bénévoles pour aide à la sécurité de l'évènement.
- Vide grenier au Camping d'Alet : dimanche 14 septembre 2025.
Samedi 13 septembre en soirée, restauration en partenariat avec « Le Point Zéro » du Camping d'Alet.
Pour information les inscriptions et paiements sont possibles sur le site internet depuis le 1er juin 2025.
Les paiements par carte bancaire seront possibles pour la restauration sur place.
- Poursuite de l'atelier couture, salle de la Mairie annexe de Saint-Servan tous les lundis.
- Commission signalétique :
Poursuite des travaux de la commission signalétique initiée en 2022.
Projet proposé et financé par Droits de Cité en collaboration avec M. Louet .
M. Louet présente son projet :
Rappel de l'historique de ses activités : Time machine, la mer autour.



M. Louet nous propose une vidéo de la bande annonce de son projet pédagogique, entouré d'experts travaillant sur le dossier.

Le projet pourra s'élargir aux nombreux vestiges et scénaris d'interprétation parfois complexes.

En pratique il s'agit de la création d'une application pour téléphone mobile visant à reconstituer en réalité augmentée la cathédrale Saint-Pierre. D'un point de vue technique, poser un QR code sur les lieux historiques choisis permettrait de

télécharger une application donnant accès à un site internet où il serait possible de reconstituer chaque lieu, de renvoyer vers des archives, de télécharger des vidéos...

Les applaudissements de l'assemblée à l'issue du visionnage sont un encouragement à poursuivre ce projet.

Dossiers en cours avec la ville.

Présentation des dossiers envoyés à la ville.

Les questions sont envoyées en amont afin que les élus puissent apporter une réponse en séance, ce qui est fait ce jour par M. LURTON, M. CRANCE, M. PERRIN, M. KINIE .

Le détail de ces réponses sera prochainement disponible sur notre site Internet.

Le Président clôture l'Assemblée Générale et invite l'ensemble des personnes présentes au pot de l'amitié.

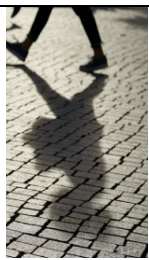


Changement de nos enseignes commerciales.

Depuis l'an dernier beaucoup de nos enseignes commerciales ont changé de nom ou de propriétaire.

Pour rappel voici la liste des commerces du quartier :

LE BAC O'SABLONS	BISTROT SOLIDOR
CAFE D'ALET	COSY BRAISE
CREPERIE DU PORT	CREPERIE SOLIDOR
LE GLOBE TROTTER	L'HORTENSIA
LA CALE	LA CARAQUE
LA CORDERIE	LA REGINCA
LA TOUR	LE BULOT
LE CANCALAIS	LE P'TIT ENCAS
LE VOMB	LES FILLES D'ALETH
LES VOILES DE SOLIDOR	TABAC PRESSE SAINTE CROIX

	<i>LE PIÉTON D'ALET</i>
	Début juin et oui, les écolos nous ont appris à ne pas confondre météo et climat ! On nous rabâche avec le réchauffement climatique et on a l'impression de n'être sortis de l'hiver que brutalement ces jours-ci après un mois de mai assez froid. Les saints de glace ont été tardifs cette année ; Le dicton « Saint-Servais, Saint-Pancrace et Saint-Mamert font à trois un petit hiver. » Peut-être devons-nous, avec le changement climatique, ajouter quelques saints supplémentaires... Il s'avère que la météo bretonne nous a fait mentir, un brusque réchauffement ce jour nous fait passer à l'été ... pourvu que ça dure. Le piéton a reçu quelques observations en remontant la rue Saint-Pierre vers le camping. Y aurait-il une influence Anglophone autour de la place à côté du parking du point zéro, le sens étant de gauche à droite pour y circuler ?! Que les malouins tatillons se rassurent, d'après une enquête préliminaire il s'avère que cette situation est faite pour faciliter et optimiser les places de parking... Ouf notre ego est sauf ... Le piéton ne peut éviter de faire le lien géographique entre cette influence anglophile au nord de la Cité et la statue en hommage au commandant Charcot au pied (square) de la tour Solidor, statue offerte par l'Islande, 30 ans après sa disparition avec le Pourquoi Pas. On rappellera que le naufrage a eu lieu au large de l'Islande lors du retour après avoir assisté la mission antarctique de Paul-Emile Victor, autre grand scientifique et explorateur des pôles. Le piéton d'Alet a pu vérifier l'arrivée tardive du printemps au peu de courageux baigneurs de la cale Saint-Père en mai ; tous espèrent qu'un vent du sud apportera chaleur et soleil. En remontant de Solidor, le piéton trouve quelques touristes scrutant le poteau d'arrêt de bus n°8, il est dommage que ce bus soit si peu fréquent... Le piéton d'Alet s'est réjoui de la rénovation du Café d'Alet anciennement La Petite. Le nouveau nom reflète sa situation exceptionnelle, la qualité du service et la jovialité s'en ressentent. <u>Petit rébus en attendant l'été</u> Quels sont Les pays ayant une frontière avec l'arctique : 
	<i>Le piéton d'Alet</i>

RÉPONSE AU RÉBU Au no 1 rue Ville-Pépin immeuble avec médaillons en façade de : Duguay-Trouin ; Surcouf ; Jacques Cartier ; André Désilles)

A Propos de l'article sur l'asile du Pré Brécel paru dans notre numéro précédent.

Ceci est paru au Journal officiel :

L'association des dames de Saint-Vincent de Paul.

Objet : Entretien et gérer une école maternelle privée : 3 rue du Pré Brécel à Saint-Servan-sur-Mer en Ille et Vilaine. Le 22 janvier 1912.

Les habitants du quartier et de tout Saint-Servan ont continué à nommer cet établissement « l'asile ». Les anciens servannais parlent toujours de l'asile en évoquant cet établissement.

Maryannick CADORET

Les bruits de couloir!!

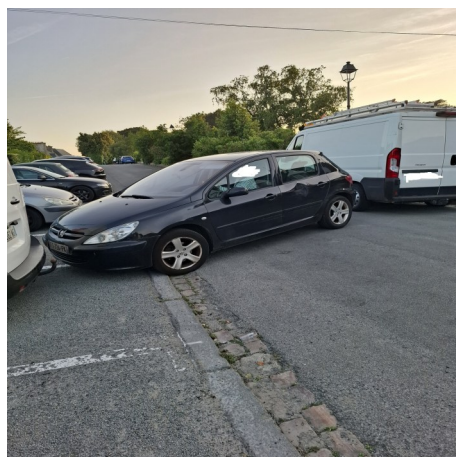
Notre association s'équipe de 4 Talkies-Walkies pour gérer les communications entre bénévoles affectés à la sécurité.

Ces équipements seront utilisés lors des événements du Pardon de la Mer et du vide-greniers.

Depuis notre Assemblée Générale plusieurs réclamations ont été formulées par nos adhérents. Les remarques concernent avant tout les problèmes de stationnement rue Saint-Pierre, place Saint-Pierre, allée du Marégraphe, quai Sébastopol et les voies autour du camping d'Alet. Le stationnement des véhicules des pompiers pendant leur entraînement pose également quelques difficultés.

Ces remarques ont été transmises aux élus et aux services de la ville.

Une solution a été trouvée entre les pompiers et le camping pour gérer leurs stationnements.



Avant



Mireille CHOLLET - Claude DESNOS

Après



Le Marégraphe Numéro 64.

Cette édition a été réalisée avec la collaboration de :

Jean-Claude LEBRET	Sources et Textes
Maryannick CADORET	
Le Piéton D'ALET	
Claudine MAZURIER	
Mireille CHOLLET	
Claude DESNOS	
Jean-Claude LEBRET	Président
Claude DESNOS	Mise en page et publication